

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



SIGNATURE DU PROTOCOLE PILOTE « TERRITOIRE D'INDUSTRIE » DANS LE GRAND- ORLY SEINE BIÈVRE

Quatre mois jour pour jour après le dévoilement par le Premier Ministre du dispositif Territoire d'Industrie et des 124 Territoires sélectionnés, L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a signé ce midi avec l'Etat, la Région Ile-de-France et la CDC le protocole d'accord du dispositif et devient Territoire pilote.

Cette réactivité est le fruit d'un travail important déployé avec l'ensemble des partenaires publics et privés pour accélérer la mise en œuvre de projets destinés à revivifier l'industrie dans la zone dense métropolitaine et créer des nouveaux emplois.

Le dispositif Territoire d'Industrie s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle nationale par la concentration des moyens et des interventions dans des périmètres ciblés : expertise, expérimentation de dispositifs innovants et moyens financiers avec un fond dédié de 1,3 milliard d'euros).

Le Grand-Orly Seine Bièvre est l'un des tout premiers Territoire, en France à contractualiser avec l'Etat. Une première vague de 60 actions opérationnelles et co-construites avec les partenaires industriels et institutionnels locaux est intégrée au protocole.



Michel Leprêtre, Président du Grand-Orly Seine Bièvre ; Martine Laquière, Sous-Préfète du Val-de-Marne, Clément Forestier, représentant Vincent Jeanbrun, Conseiller régional délégué à l'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle et Elia François, Dir adjoint IDF Caisse des Dépôts et Consignations ont signé aujourd'hui le protocole d'accord Territoire d'Industrie en présence de nombreux partenaires industriels engagés dans la démarche.

Patrice Diguët, Vice-Président délégué aux activités productives de l'EPT et Aurélien Gomez, Directeur délégué aux affaires territoriales du groupe Air France animeront au quotidien la démarche Territoire d'Industrie.

La signature du protocole Territoire d'Industrie sera un vrai levier pour lancer rapidement ces projets concrets en faveur du développement économique, de l'industrie et de l'emploi.

Le dispositif Territoire d'Industrie a rencontré la démarche partenariale et de mobilisation les acteurs du monde économique et industriel (entreprises, chambres consulaires et collectivités locales) engagée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre dès sa création, et qui avait débouché à l'été 2018 par la publication du *Manifeste pour un Territoire industriel et productif*.

Le protocole Territoire d'Industrie décline aujourd'hui les engagements des acteurs principaux (Etat, Région, EPT et industriels) et présente un Plan d'actions pour rassembler l'ensemble des leviers nécessaires à l'accélération du développement industriel du Territoire. Un Comité de projet local est constitué ainsi qu'un binôme élu-industriel pour animer la démarche.

« Fier du chemin parcouru depuis près de deux ans maintenant avec tous les partenaires du Territoire réunis aujourd'hui. Fier de notre engagement sans faille au service de notre ambition commune : le renouveau industriel de nos territoires.

Lorsqu'on travaille ensemble il peut en sortir des politiques ambitieuses pour nos territoires, pour les industriels, pour l'emploi, pour l'activité économique, sociale et environnementale de la Métropole...

Vive nos territoires d'industrie ! »

Michel Leprêtre
Président de l'EPT
Grand-Orly Seine Bièvre

Vendredi 22 mars 2019

Contacts : Pascal GIROD – directeur du développement économique et de l'emploi
06 23 68 24 85 – pascal.girod@grandorlyseinebievre.fr